



THÉÂTRE DE LA COMMUNE : UNE DIRECTION RESPONSABLE DE DÉLITS RELEVANT DU PÉNAL DOIT DÉMISSIONNER !

Nous apprenons par voie de presse, suite à la mise en ligne le 11 juin d'un article signé d'Antoine Perraud pour *Mediapart*, suivi d'un second le 13 juin signé de Guillaume Davranche pour *Rapports de force*, l'existence de courriels totalement scandaleux échangés entre les différents membres de la direction du Théâtre de La Commune, Centre Dramatique National d'Aubervilliers.

En termes particulièrement crus sont imaginées, et planifiées, de véritables « stratégies » illégales visant à « placardiser » ou pousser vers la sortie des salarié.e.s dont certain.e.s sont protégé.e.s en raison de leur état de santé ou de leurs mandats syndicaux.

Ces éléments nouveaux viennent totalement invalider le récit de la direction, et s'inscrivent dans la droite ligne de précédentes révélations faites par la revue *Jef Klak* en décembre 2018.

Ces échanges témoignent de la brutalité et du cynisme de cette direction qui n'hésite pas à évoquer (notamment) un risque de suicide dans l'établissement sans pour autant envisager un changement de cap...

Nous étudions les suites juridiques à donner aux délits et infractions que constituent ces courriels, relevant de plusieurs juridictions, notamment pénales.

Ceci est intolérable ; nous exigeons la démission de la direction du théâtre et demandons au ministère de la culture et à la Mairie d'Aubervilliers de prendre leurs responsabilités.

Une reconduction de cette direction ne peut être envisagée : la santé et la sécurité des salarié.e.s ne sont jamais négociables !

Paris, le 16/06/2020.